

Notre-Dame de Paris : jusqu'ò manipule-t-on l'opinion publique ?



[Source : Médias-Presse.Info]

Notre-Dame de Paris : jusqu'ò manipule-t-on l'opinion publique ?



Voici un article qui sera certainement classé en "théorie du complot". Cependant tous les faits sur lesquels il s'appuie sont bien réels.

Dans la novlangue actuelle, toute recherche de causes d'un évènement, autre que celle fournie par les médias officiels, est appelée "théorie du complot".

Voici, cités dans l'ordre où ils se sont présentés à nous, les éléments qui

vont vous permettre de vous faire une opinion sur l'incendie de Notre-Dame, sur la gigantesque opération de spoliation qu'il révèle, sur Macron, sur les élus parisiens et sur ceux qui nous gouvernent.

□ Le 15 Avril au soir, un feu gigantesque se déclare de manière incompréhensible et ravage en quelques heures la charpente et la toiture de Notre-Dame.

□ Immédiatement, on nous indique que seule la piste accidentelle est envisagée.

□ De nombreux experts déclarent leurs doutes sur la rapidité de l'embrassement. Benjamin Mouton, ancien architecte en chef de Notre-Dame de Paris, fait part de son incompréhension.

□ Dans la soirée du 16 avril, le président de la République nous indique qu'il veut reconstruire Notre-Dame dans les 5 ans. « Nous sommes ce peuple de bâtisseurs. Nous avons tant à reconstruire. Alors oui, nous rebâtirons la cathédrale Notre-Dame, plus belle encore, et je souhaite que cela soit achevé d'ici 5 années, nous le pouvons. Et là aussi nous mobiliserons. » L'urgence justifiera toutes les dérogations et toutes les transgressions.

□ Immédiatement la famille Arnaud et le milliardaire Pinault annoncent des contributions exceptionnelles pour la reconstruction de l'édifice.

<http://www.rfi.fr/economie/20190416-paris-notre-dame-financement-reconstruction>

□ Dans les jours qui suivront, d'autres viendront au renfort : les familles Bettencourt, Bouygues, Decaux, Ladreyt de la Charrière (déjà bienfaiteur de Fillon), ainsi que Disney, Total, l'Oréal, BNP Paribas, Axa, Sanofi, BPCE, Société Générale.

<https://www.parismatch.com/Actu/Societe/Notre-Dame-de-Paris-une-generosite-pr-odigieuse>

□ Le 19 avril on apprend que le ministère de la Culture place la parole des architectes sous contrôle. Bouclez-la, et faites circuler, il n'y a rien à voir. « Le ministère exige que les demandes d'interview et éléments de langage envisagés dans la réponse aux questions doivent être annoncés et autorisés préalablement par le cabinet du ministre. » Le ministère envoie également aux architectes des points précis sur l'état de Notre-Dame et l'avancement de la sécurisation. « Le but c'est de donner des infos fiables. Nous ne sommes pas tous sur le chantier, justifie Charlotte Hubert. L'émotion nous a montré que c'était un sujet suffisamment important pour qu'on ne dise pas n'importe quoi. Mais nous n'avons rien à cacher... »

<https://www.liberation.fr/checknews/2019/04/19/notre-dame-le-gouvernement-a-t>

-il-interdit-aux-architectes-des-monuments-historiques-de-repondre-aux_1722369

□ Les partisans de la restauration et de la conservation sont évincés des débats.

https://www.lexpress.fr/actualite/societe/stephane-bern-et-jack-lang-inquiets-pour-la-reconstruction-de-notre-dame_2074657.

https://www.francetvinfo.fr/culture/patrimoine/incendie-de-notre-dame-de-paris/notre-dame-les-conservateurs-restaurateurs-s-estiment-exclus-des-debats_3412801.html

□ Le 24 avril un projet de loi est présenté en toute urgence au conseil des ministres afin d'autoriser le gouvernement à prendre par ordonnance des mesures d'aménagement ou de dérogation afin d'échapper aux dispositions contraignantes des lois nationales et supra nationales. Macron se dégage de toutes les contraintes qui pourraient ralentir les opérations . En fait, il va rendre possible la privatisation de l'Île de la Cité.

Recourir aux ordonnances pour reconstruire Notre-Dame en 5 ans : Macron a-t-il perdu la tête ?

Le même jour, Mathieu Lefebvre et Laurent Ackerman publient un dossier extrêmement documenté sur le site Katehon et révèlent la formidable opération immobilière envisagée sous l'ère Hollande ainsi que l'extraordinaire opportunité pour les groupes du privé de mettre la main sur les bijoux des Français au cœur d'un des sites les plus visités au monde, et pour nous au cœur de notre cœur, celui de notre tradition, de notre histoire, de notre identité française millénaire, de notre Nation.

En bref, la quasi-totalité du foncier bâti et des emprises foncières de l'île appartiennent à l'État et à la ville de Paris. Ces bâtiments seront bientôt vides, disponibles pour d'autres affectations : Hôtel-Dieu, Palais de justice, Conciergerie, Préfecture de police de Paris, 36 quai des Orfèvres, Tribunal de commerce de Paris ; mais aussi le marché aux fleurs et le parvis de Notre-Dame.

Le projet pharaonique de réaménagement de l'ensemble de l'Île de la Cité prévoit :

□ 100 000 m² créés – (ayant une valeur foncière dépassant le milliard d'euros),

□ Une dalle en verre sur le parvis de Notre Dame, et un vaste ensemble commercial en sous-sol

□ Des accès bateaux sur les quais pour déverser la noria des touristes

- La privatisation du patrimoine public
- La monétisation (mise sous péage) du flux du premier site touristique de France : 15 millions de visiteurs annuels.

Or jusqu'ici, cet extravagant projet de transformation de l'Île de la Cité en un vaste Disneyland commercial privé n'avait aucune chance d'aboutir. En effet, l'Île de la Cité renferme une trentaine de biens protégés au titre des monuments historiques. De plus, ce site de 22 ha est classé au patrimoine mondial de l'Unesco.

Miraculeusement, l'incendie de Notre-Dame a permis de débloquent la situation puisque Macron s'est empressé de se faire autoriser à déroger à toutes les contraintes.

On comprendra alors que les grands groupes du luxe, du BTP de la finance et de l'assurance se soient précipités pour se créer une image publique de bienfaiteurs. Ils sont en effet à la source du projet ; en particulier le groupe LVMH, chef de file des prétendants.

[http://katehon.com/fr/article/un-projet-foncier-de-plusieurs-milliards-entour e-notre-dame-de-paris-depuis-2016](http://katehon.com/fr/article/un-projet-foncier-de-plusieurs-milliards-entour-e-notre-dame-de-paris-depuis-2016)

On pourra également lire le rapport Perrault et Bellaval qui explique parfaitement la finalité commerciale du projet et sa dévolution au secteur privé. On y relèvera à la section « Entretiens avec des personnalités qualifiées, susceptibles d'apporter un éclairage particulier sur l'avenir de l'Île de la Cité », la participation de :

- M. Marc-Antoine Jamet, Secrétaire général du groupe de luxe LVMH, ainsi que directeur immobilier,
- M. Jean-Paul Claverie, conseiller de M. Bernard Arnault, président de LVMH...

https://www.courdecassation.fr/IMG/MISSION%20CITE_CMN_DPA_RAPPORT_161216.pdf

Très pressé de bien faire et sûr de tenir sa proie, dès le 16 avril, Antoine Arnault, fils de son père, proposait déjà de mettre ses idées, ses savoir-faire créatifs et architecturaux ainsi que ses équipes à la disposition du projet.

++++++